

# 3ème Tournoi de Doubles

## Le Bi BAD du BG

**SERIES : N R4/R5 R6/D7/D8 et D9/P  
SH N ET SD N**

**Doubles le samedi et Mixtes le dimanche**

**Les 14 et 15 décembre 2019**

5 terrains

**Lieu :** Salle Polyvalente ,23 rue du Gué à Gondreville (54840)

**Engagement :** 2 tableaux maximum. **1 tableau : 15€ / 2 tableaux : 20€**

**3 tableaux(uniquement pour les N) : 25€**

**Horaires approximatifs :** Accueil à partir de 8h le samedi.

Fin des rencontres prévue à 18h le dimanche.

**Tableaux :** **DH, DD et Mx** . Possibilité de jouer dans 2 séries différentes.  
**SH N ET SD N**

**Date limite d'inscription : Mercredi 4 décembre 2019**

**Volants officiels :** RSL-T1

**Buvette :** Restauration (chaud/froid) , (sucré/salé) à votre disposition tout le week-end.

Inscriptions :

SOLANGE Manciot

4 impasse Decauville

54840 GONDREVILLE

**Renseignements :**

**PRILLIEUX BORIS**

**Tel : 06 72 20 41 33**

**Adresse Mail : [badminton.gondreville@laposte.net](mailto:badminton.gondreville@laposte.net)**



## **Règlement particulier**

### **Du 3<sup>ème</sup> Tournoi de Doubles le Bi BAD du BG**

**Article 1 : Règlement Général des Compétitions**

Ce tournoi (autorisation en cours) est ouvert à tous les licenciés de la F.F.BAD. Il se déroulera selon le « Règlement Général des Compétitions » de la Fédération Française de Badminton.

**Article 2 : Acceptation** Toute participation au tournoi implique l'adoption de tous les articles du présent règlement. Le Juge Arbitre est désigné par le Comité d'Organisation. Le Juge Arbitre a la faculté de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecterait pas ce règlement. Les décisions du Juge Arbitre sont sans appel.

**Article 3 : Discipline, Catégorie et Séries**

Les disciplines sont les suivantes : double dames, double hommes et double mixtes. Les séries seront N R4/R5 R6/D7/D8 et D9/P.

Si une série est insuffisamment représentée, le Comité d'Organisation se réserve le droit de la supprimer, de la fusionner après avoir consulté le JA.

Les joueurs pourront s'inscrire au maximum dans 2 tableaux ( 3 tableaux possible pour les joueurs N). Un joueur sans partenaire pourra s'inscrire « au choix ». Le Comité d'Organisation se réserve le droit de modifier les tableaux et l'ordre des matchs en cas de nécessité après l'accord du Juge Arbitre.

#### **Article 4 : Mode de compétition**

Les matchs sont disputés prioritairement en poules avec un ou deux sortants et/ou en élimination directe selon le nombre d'inscrits dans chacune des séries (match en 2 sets gagnants de 21 points).

#### **Article 5 : Inscriptions**

Le montant des inscriptions est de **15 euros** pour un tableau et **20 euros** pour deux tableaux. . **Les inscriptions accompagnées du règlement sont à retourner par courrier chez : Mme Manciot Solange, 4 impasse Decauville 54840 Gondreville.** La date limite d'inscription est le mercredi 4 décembre 2019. Le **tirage au sort** sera effectué le **8 décembre 2019**. Le nombre de participants étant limité, les inscriptions seront acceptées selon l'ordre d'arrivée du règlement des inscriptions par chèque (cachet de la poste faisant foi) ou par virement.

#### **Article 6 : Forfait :**

Chaque participant inscrit doit connaître les sanctions encourues par un joueur ayant déclaré forfait après la date du tirage au sort. Les forfaits signalés après le tirage au sort ne seront pas remboursés. Les droits d'inscriptions, pour un joueur forfait après le tirage au sort, justifiés seront remboursés. Les justificatifs de forfait devront être envoyés à la ligue Grand Est de Badminton dans un délai de 5 jours à l'adresse suivante : Ligue Grand Est de Badminton–Maison régionale des sports 13, rue Jean Moulin–54510 TOMBLAINE.

#### **Article 7 : Volants**

Le volant officiel sera le RSL-T1 en plume pour toutes les séries, il sera en vente dans la salle. Il devra être utilisé par les compétiteurs en cas de désaccord entre eux. Le partage des volants se fera de façon égale entre les deux joueurs/paires.

#### **Article 8 : Pointage**

Tout joueur devra se faire pointer à la table d'accueil en présentant sa licence compétition dès son arrivée. Si la licence est en cours de validation, il devra signer une déclaration sur l'honneur. Tout joueur désirant s'absenter pendant le tournoi quelle qu'en soit la raison et/ou la durée devra obtenir l'accord du Juge Arbitre.

**Article 9 : Arbitrage** Les matchs seront auto arbitrés. En cas de litige, le juge arbitre pourra dans la mesure du possible, mettre un arbitre sur les matchs. Les finales seront arbitrées.

#### **Article 10 : Temps de repos**

Le temps de repos minimum entre 2 matchs est fixé à 20 minutes.

#### **Article 11 : Échauffement et coaching**

Lors de l'annonce de leurs noms, les joueurs ont **trois minutes maximum** pour venir chercher la feuille de match à la table de marque, s'échauffer et débiter le match.

#### **Article 12 : Accès aux terrains**

L'accès aux terrains est exclusivement réservé aux participants appelés à y jouer, au Juge Arbitre, aux arbitres désignés par le Juge Arbitre, aux membres du Comité d'Organisation, les coachs et toutes

personnes autorisées par le JA.

**Article 13 : Règlement particulier à la salle**

Tout volant touchant le plafond sera déclaré faute. Tout volant touchant un élément suspendu, sera à remettre au service dans la limite de trois essais et déclaré faute au cours du jeu.

**Article 14 : Savoir-vivre** Le Comité Organisateur compte sur l'appui de tous pour que le tournoi se déroule dans une ambiance agréable et de bonne tenue, nous vous demandons en particulier de ne pas fumer dans le gymnase, de ne pas y apporter de récipients en verre et d'utiliser les poubelles mises à votre disposition.

**Article 15 : Responsabilité** Le Comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vol, pertes, détériorations ou autres incidents

**Article 16: Codes de conduite**

Tous les participants au tournoi, dans leur fonction respective, s'engagent à respecter le code de conduite des joueurs et le code de conduite des entraîneurs, des officiels d'équipe et des officiels techniques.